



**AFRICAN UNION**



**ENERGY**

African Energy Commission  
Commission Africaine de l'Énergie



Ministère de l'Énergie  
et des Mines



République Algérienne  
Démocratique et Populaire



COMMISSION AFRICAINE  
DE L'ÉNERGIE (AFREC)

# DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ENERGÉTIQUE NATIONAL (SIEN) ET PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

RAPPORT DE DIAGNOSTIC  
ET PLAN D'ACTION OCTOBRE 2022

Préparé pour le Ministère de l'Énergie et des Mines de la République  
Algérienne Démocratique et Populaire



# DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION ENERGÉTIQUE NATIONAL (SIEN) ET PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

RAPPORT DE DIAGNOSTIC  
ET PLAN D'ACTION



African Energy Commission  
Commission Africaine de l'Énergie

## AVANT-PROPOS

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport de diagnostic et d'action pour le développement du système d'information énergétique national (SIEN) de l'Algérie et le projet de renforcement des capacités. Ce rapport est le résultat de l'évaluation menée par la Commission Africaine de l'Energie (AFREC), pour harmoniser les systèmes d'information énergétique (SIEN) actuels des États membres de l'Union africaine (UA) en vue d'améliorer la qualité des données énergétiques fournies au Système africain d'information sur l'énergie (SIEA).

Les résultats de ce diagnostic font ressortir pour l'Algérie la performance de son programme de statistiques énergétiques, et le savoir-faire développé en interne depuis plusieurs décennies, dans la compilation des statistiques énergétiques nationales.

Le rapport dénombre aussi la relation de confiance établie depuis de longue date avec les différents acteurs et les interactions avec les multiples parties prenantes publiques et privées ce qui permet une communication aisée et une diffusion de données dans les délais auprès de plusieurs organisations internationales, à l'instar de l'AFREC.

Toutefois, et à l'image des autres systèmes d'information des pays membres, le SIEN national présente certains défis, notamment ceux liés au renforcement du cadre réglementaire et institutionnel, et au manque de ressources financières et humaines pour le développement de ce genre de projet.

Conscient de la nécessité d'améliorer les méthodes de collecte de données, notre ministère s'est inscrit dans la feuille de route du gouvernement algérien, pour la modernisation de l'administration publique à travers une refonte de ses modes de gestion, l'accélération de la transformation numérique et la modernisation du système statistique national.

Nous travaillons actuellement au niveau du secteur de l'énergie et des mines, sur un système d'information intégré pour appuyer les activités statistiques, en recourant à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que la numérisation afin de permettre une automatisation du processus de collecte, traitement et diffusion des rapports statistiques nationaux dont le bilan énergétique national, et le déploiement dans une deuxième phase d'une plateforme web dédiée pour l'amélioration de l'information statistique.

En tant qu'administration publique de l'Etat, nous pensons que le soutien de l'AFREC au développement du SIEN nous aidera à améliorer la qualité des processus de statistiques énergétiques, qui sont essentiels à la conception de bonnes stratégies énergétiques pour l'investissement et la prise de décision. Le programme de renforcement des capacités qui fait partie du développement du SIEN nous fournira également les outils et techniques nécessaires pour renforcer les capacités aux niveaux national.

Nous sommes conscients de l'importance de disposer de systèmes d'informations performants pour l'élaboration des stratégies énergétiques nationales, et planifier à long terme les politiques à mettre en œuvre notamment en matière d'accès aux formes d'énergies modernes pour nos populations.

Nul doute que la mise en œuvre effective des recommandations issues de ces rapports de diagnostic aura un effet catalyseur sur l'efficacité de nos systèmes d'information et sur la coopération entre l'AFREC et ses pays membres et permettra surtout de mettre à disposition de l'Afrique des données fiables et pérennes.

**SEM Mohamed Arkab,**  
**Ministre de l'Energie et des Mines, République Algérienne Démocratique et Populaire**



## DÉCLARATION DU COMMISSAIRE

L’Afrique, par l’intermédiaire de l’Union africaine, intensifie ses efforts pour atteindre l’accès universel à une électricité fiable et abordable ainsi qu’à élaborer les contours de sa stratégie vers une énergie plus propre et plus verte, comme le prévoient l’Agenda 2063 de l’Afrique et le 7e objectif de développement durable des Nations unies. Cette ambition se concrétise par notre engagement à améliorer les systèmes de données énergétiques de l’Afrique et à réduire le déficit de compétences dans le domaine des statistiques énergétiques afin d’améliorer la qualité et l’accessibilité des données énergétiques à travers le continent, de sorte que des données de qualité et fiables constituent l’épine dorsale du développement et de la transformation du secteur énergétique africain.

En tant que Commission, nous sommes fermement convaincus que les stratégies et les politiques fondées sur les données permettent de comprendre clairement les utilisations de l’énergie sur notre continent, de promouvoir l’efficacité des systèmes énergétiques, d’offrir des possibilités d’amélioration du rendement et de l’utilisation, de lutter contre le changement climatique et d’identifier des mesures rentables avec la capacité de modéliser l’avenir.

C’est pourquoi la Commission Africaine de l’Énergie (AFREC), en collaboration avec les États membres de l’Union africaine (UA), s’efforce d’harmoniser les données sur l’énergie au niveau du continent afin de garantir à l’Afrique un environnement propice pour le développement des données énergétiques africaines. Au niveau continental, l’AFREC a développé une plateforme de données sur l’énergie - le Système d’Information Énergétique Africain (SIEA), qui est composé des données brutes collectées par les États membres et illustre la performance énergétique réelle des pays africains. La mise en place du SIEA a conduit à la décision de mettre en place et/ou d’améliorer les Systèmes d’Information Énergétique Nationaux (SIEN) des États membres afin de garantir l’interface entre les informations du SIEA et du SIEN, de permettre aux pays d’accéder aux données des autres pays membres et d’améliorer un programme complet de renforcement des capacités techniques.

Le SIEA et le SIEN fourniront des statistiques énergétiques complètes et actualisées qui amélioreront la diffusion des données et alimenteront les débats, tout en améliorant la capacité des pays à produire des statistiques énergétiques grâce à un soutien technique. La position commune de l’Afrique sur l’accès à l’énergie et la transition juste soutient également que la transition énergétique ne peut se limiter à la décarbonisation. Mais surtout, elle doit être un catalyseur pour combler le fossé de l’accès à l’énergie et encourager les utilisations productives, créant ainsi de nouveaux pôles industriels compétitifs.

Ainsi, ce rapport est un véritable reflet de nos actions à venir, afin de garantir que la collecte de données sur l’énergie traitée au niveau des États membres se fasse de manière efficace et collaborative, pour aider l’Afrique à améliorer la modélisation des données, à développer des projets énergétiques ayant un impact, à mobiliser des ressources pour l’investissement dans des projets énergétiques ainsi qu’à surveiller la manière dont les pays relèvent les défis du changement climatique. J’espère que ce rapport aidera les pays africains à prendre des mesures décisives pour construire leur SIEN, comme il est conseillé dans ce rapport, dans l’intérêt de la transformation du secteur et du progrès économique de nos populations.

**S.E. Dr Amani Abou-Zeid**  
**Commissaire aux Infrastructures et à l’Énergie**  
**Commission de l’Union africaine.**

# Sommaire

**AVANT-PROPOS** P.4

**DÉCLARATION DU COMMISSAIRE** p.5

**INTRODUCTION** p.7

Principales réalisations p.8

Principaux résultats et perspectives p.8

**RAPPORT DE DIAGNOSTIC ET PLAN  
D'ACTION DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE  
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE** p.9

1. Résultats du diagnostic p.10

2. Recommandations p.12

3. Actions prioritaires p.13

4. Plan d'action quinquennal pour  
le renforcement des statistiques énergétiques p.14



**AFRICAN UNION**



**ENERGY**

African Energy Commission  
Commission Africaine de l'Énergie

## INTRODUCTION

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) a lancé le programme «**Amélioration du Système d'Information Energétique National et renforcement des capacités**» afin d'évaluer et d'homogénéiser les Systèmes d'Information Energétique Nationaux (SIEN) des États membres de l'Union africaine (UA) dans le but d'améliorer la qualité du contenu fourni au Système d'information énergétique Africain (SIEA), d'adhérer à la collecte et à la communication des données sur l'énergie conformément aux normes internationales et de s'adapter aux besoins en données des États membres.

Dans ce contexte, l'AFREC a signé un contrat de consultance avec le consultant (Innovation Energie Développement (IED)) le 13 décembre 2021, afin d'aider onze (11) pays membres de l'UA à établir et/ou améliorer le Système d'Information Energétique Nationaux (SIEN) avec pour objectif principal d'**améliorer la qualité des données collectées** au niveau national et régional (notamment à travers le SIEA coordonné par l'AFREC) ; d'**étendre la couverture du SIEN** pour inclure plus d'indicateurs énergétiques ; et d'**améliorer la capacité des États membres à gérer et utiliser les données comme outil de prise de décision pour les politiques publiques**, les investissements et les stratégies dans le secteur énergétique.

Les trois objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- **Renforcer les capacités et améliorer les systèmes** utilisés pour collecter, compiler, valider et diffuser les statistiques énergétiques ;
- **Renforcer l'adoption de la méthodologie et des questionnaires de l'AFREC** conformément aux bonnes pratiques et aux normes internationales RISE ;
- **Harmoniser et rationaliser les statistiques sur l'énergie dans les États membres**, afin de permettre la mise à jour régulière du SIEA et la comparabilité dans la région.

Le projet SIEN & Renforcement des capacités est actuellement au stade pilote, avec un déploiement ciblé dans onze États membres de l'UA. L'AFREC envisage d'étendre le projet à d'autres pays afin de renforcer la capacité statistique dans tous les États membres de l'UA. Ainsi, un objectif secondaire de ce projet est de fournir un retour d'information complet concernant la structure et les activités du projet en vue de contribuer à l'évaluation du projet pilote et à tout ajustement futur de la structure du programme. La deuxième phase de ce projet est déjà planifiée par l'AFREC pour 2023, ciblant des États membres supplémentaires.

La sélection des pays participant à la première phase du projet s'est basée à partir de l'expression de l'intérêt de ces pays pour le soutien offert par l'AFREC. Les pays participants représentent différentes régions et caractéristiques du secteur de l'énergie africaines, ainsi que des niveaux de maturité et d'avancement des statistiques énergétiques ou du développement des SIEN variés. Les 10 pays sont :

1. Algérie
2. Botswana
3. Burkina Faso
4. Congo
5. Gabon
6. Kenya
7. Nigeria
8. Lesotho
9. Namibie
10. Zimbabwe



## Principales réalisations

Le projet s'est déroulé sur 12 mois, de janvier à décembre 2022. Sur la base des entretiens avec les parties prenantes et de l'analyse continue des données et de la documentation partagée par les points focaux nationaux, les principales réalisations du projet sont :

- **Rapport de diagnostic** pour chaque pays, qui fournit une vue d'ensemble sur le statut, les systèmes et les ressources existantes pour les statistiques énergétiques, ainsi que les principaux défis ou lacunes à combler pour améliorer les statistiques énergétiques nationales et s'aligner sur les normes des Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques (RISE). Le rapport de diagnostic contient un plan d'action.
- **Plan d'action** pour chaque pays, qui définit la feuille de route sur cinq ans pour améliorer ou établir un SIEN. Il identifie et chiffre les ressources humaines, techniques et financières nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie.
- **Des sessions de formation** conçues pour combler les lacunes spécifiques des points focaux nationaux sur les thèmes communs identifiés lors de la phase de diagnostic. Les formations en ligne ont eu lieu en anglais et en français et ont formé 32 experts des pays participant au programme. Les vidéos sont accessibles sur demande.
- **Atelier de validation technique** organisé à Addis-Abeba, en Éthiopie, en septembre 2022, réunissant les représentants de chaque pays participant, pour la validation technique et la révision par les pairs des diagnostics et plans d'action. Cet atelier a également permis de consolider une communauté de pratique.
- **Une réunion ministérielle**, prévue pour le début de l'année 2023, dans le but de discuter de la mise en œuvre des plans d'action et de mettre en évidence les lacunes et les insuffisances qui doivent être comblées, y compris le financement, et de discuter du soutien envisageable par l'AFREC et les autres organisations internationales.

## Principaux résultats et perspectives

Le diagnostic a révélé plusieurs défis communs auxquels sont confrontés, à des degrés divers, la majorité des pays ciblés :

- Les points focaux ont du mal à obtenir suffisamment de données pour la biomasse et les utilisations finales de l'énergie (en particulier pour les produits pétroliers)
- Les statistiques sur l'efficacité énergétique sont souvent pauvres, voire inexistantes.
- Il y a un manque de ressources financières, matérielles et humaines.
- Peu de mesures sont en place pour pérenniser les équipes SIE.
- Il y a un besoin de sensibiliser les parties prenantes et de clarifier la gouvernance des données pour rendre plus efficace la collaboration avec les institutions partenaires.
- Il y a des lacunes du matériel et des systèmes informatiques.
- La diffusion limitée des statistiques sur l'énergie est principalement due à des compétences limitées de l'analyse des données, au manque de ressources et à l'absence de demande claire d'analyse de la part des décideurs.

*À la lumière de ces résultats, les recommandations et les plans d'action des 10 pays participants ont été rassemblés dans un «Rapport de diagnostic et plan d'action». Le rapport complet contenant des données sensibles, le présent rapport, destiné à être diffusé publiquement, résume le diagnostic et le plan d'action de chaque pays afin de servir de prospectus pour la collecte de fonds ou la recherche de consensus en vue de renforcer ou d'établir un SIEN.*



# RAPPORT DE DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION DE LA RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

La République Algérienne Démocratique et Populaire est un pays de l'Afrique du Nord, qui s'étend sur 2 381 741 km<sup>2</sup> et possède une population estimée à plus de 44 millions d'habitants. L'Algérie est membre de l'Union africaine (ancienne Organisation de l'unité africaine) depuis 1963.



*Ministère de l'Énergie et des Mines*

**L'économie de l'Algérie repose essentiellement sur les revenus de l'exportation d'hydrocarbures.** Elle est membre de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) depuis 1969. En outre,

l'Algérie produit du fer et de l'acier, des métaux précieux comme l'or et l'argent, des minéraux industriels incluant la baryte, la bentonite, le ciment, la pierre concassée, le gravier, le gypse, l'hélium, le calcaire, le marbre, les engrais d'azote, le phosphate, la pouzzolane, le quartz, le sel et le sable dans tous ses états. Elle dispose par ailleurs d'importants gisements de minéraux inexploités. Le PIB par habitant s'établit à 3 306 USD, c'est-à-dire parmi des plus haut d'Afrique, malgré une tendance à la baisse depuis 2010 (Banque Mondiale, 2022).

Les dernières statistiques énergétiques finalisées et transmises à l'AFREC et à d'autres institutions partenaires par l'Algérie datent de 2021. Cependant, cette section du rapport se base sur les statistiques 2018 publiées dans le Système d'Informations Énergétiques Africaines (SIEA) de l'AFREC, la dernière année de publication des données pour l'ensemble des pays participant au projet « SIEN et renforcement des capacités ».

En 2018, la production totale d'énergie primaire est de 145,5 Mtep tandis que la consommation d'énergie finale est de 41,2 Mtep, comme indiqué sur les graphiques ci-après. **La production primaire est composée essentiellement de pétrole et produits pétroliers, ainsi que du gaz naturel et de l'électricité. Le pays dispose de ressources renouvelables, notamment solaire, mais cette dernière reste relativement peu exploitée à l'heure actuelle.**

La consommation finale d'énergie se répartit entre les produits pétroliers (43,4% en 2018), le gaz naturel (44,5% en 2018) et, dans une moindre mesure, l'électricité (12% en 2018). La part de la biomasse est négligeable, ce qui est relativement peu commun sur le continent. Sur le plan électrique, le mix énergétique est dominé par les énergies fossiles (à plus de 98%).

**Le rapport de diagnostic et de plan d'action du Système d'Information Énergétique National (SIEN)** a été élaboré avec le soutien de l'AFREC et en étroite collaboration avec les points focaux nationaux (PFN) de l'AFREC et la Sous-Direction des Statistiques Énergétiques au sein de la Direction des Études et du Prospective du Ministère des Mines et de l'Énergie (MME) de l'Algérie.

Ce rapport résume (1) le diagnostic des statistiques énergétiques en Algérie, (2) les recommandations spécifiques pour améliorer les statistiques énergétiques et renforcer ou établir un SIEN, (3) les actions prioritaires à court - et long - terme, et (3) un plan d'action de haut niveau avec les ressources et les délais nécessaires à la mise en œuvre des actions recommandées.

# 1. Résultats du diagnostic

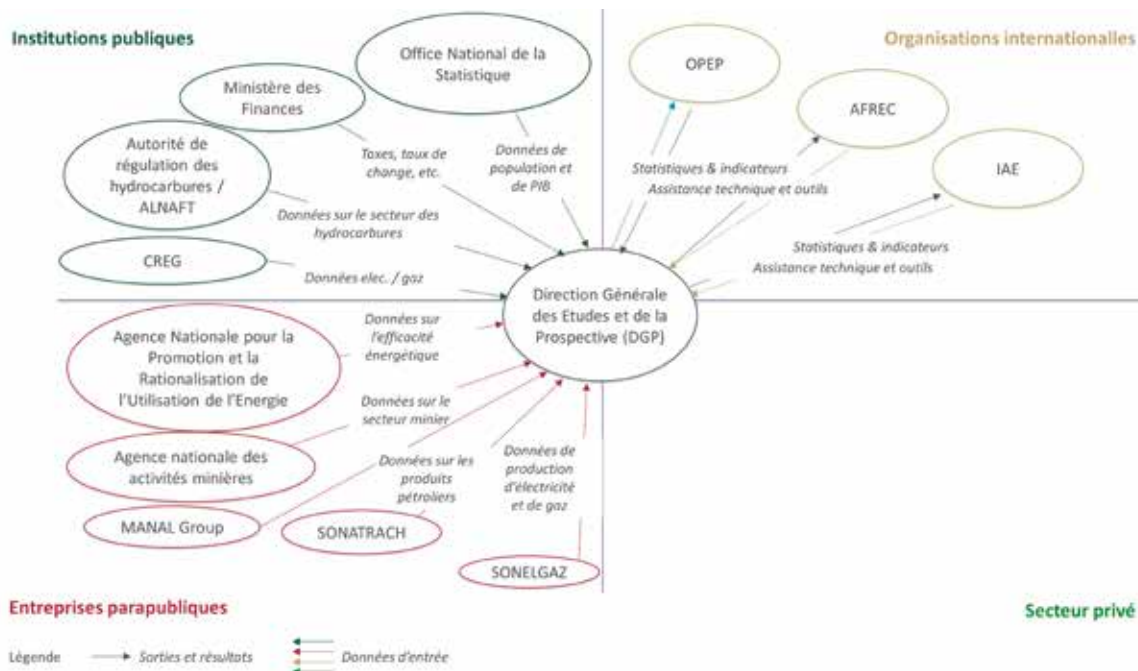
A ce jour, l'Algérie dispose d'un SIE national formalisé et robuste. Le tableau ci-dessous décrit les principales caractéristiques du programme de statistiques énergétiques de l'Algérie telles qu'identifiées lors de la phase de diagnostic.

Item	Résultats du diagnostic
<b>Environnement institutionnel et légal</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les statistiques de l'énergie sont gérées par une Sous-Direction du Ministère des Mines et de l'Energie au sein de la Direction des Etudes et de la Prospective</li> <li>• Aucun problème majeur concernant ses interactions avec d'autres organisations fournisseuses de données. Une relation de confiance est établie de longue date avec les différents acteurs et permet une communication aisée</li> <li>• Interactions avec de multiples parties prenantes publiques, parapubliques, et privées et diffusion de données auprès de plusieurs organisations internationales</li> </ul>
<b>Ressources humaines et matérielles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ressources humaines solides, avec une équipe de 3 ingénieurs à temps plein et un sous-directeur. La disponibilité en temps n'est pas une contrainte majeure</li> <li>• Formation interne de l'équipe facilitée par un mode de travail «en roulement» qui développe la polyvalence des ingénieurs qui sont chargés, selon les années, de tâches différentes</li> <li>• Infrastructure informatique adaptée, avec un réseau intranet et un archivage des données sur des serveurs et des baies de stockage et de restauration de données du Ministère, dans une arborescence dédiée avec des droits d'accès différenciés</li> </ul>
<b>Collecte de données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de procédures écrites pour le flux de données ; les relations établies avec les institutions partenaires facilite la collecte en l'absence des accords formelles entre MME et ses sources de données</li> <li>• L'équipe statistique envoie une requête et un canevas (Excel) à remplir aux institutions partenaires, et se base également sur les rapports publiés</li> <li>• Enquêtes de consommation en cours pour tous les secteurs financés par l'UE devront permettre une amélioration de la désagrégation de la consommation finale par secteur.</li> <li>• Ressaie (puisque certaines données proviennent de rapports d'activité édités en PDF) des données collectées chronophage et génératrice d'erreurs.</li> </ul>
<b>Traitement des données</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement de données effectué à l'aide de deux outils Excel pour établir le bilan énergétique et stocker les données historiques</li> <li>• Outils actuels peu automatisés et nécessitent d'importantes manipulations manuelles</li> <li>• Un cahier des charges général pour un outil SIE intégré a été développé avec l'appui du projet Taka Nadifa et en collaboration avec la Direction Informatique du MME</li> <li>• L'équipe recherche des financements pour spécifier un cahier des charges détaillé et développer l'outil</li> </ul>
<b>Assurance qualité et validation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procédure de validation de données robuste avec plusieurs niveaux de vérification/croisement des données sources</li> <li>• Peu de contrôles automatisés dans les outils statistiques actuels ; la vérification des calculs et sorties repose principalement sur l'humain, et notamment sur la relecture-validation du Sous-Directeur</li> <li>• Le format des outils actuels (AIE) est garant de l'alignement des statistiques avec les recommandations et pratiques internationales</li> </ul>
<b>Diffusion et analyse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le partage et l'utilisation des données via la publication de support papier diffusés auprès d'un large public</li> <li>• Remplissage de 14 questionnaires nationaux et internationaux</li> <li>• Participation à des conférences et des forums, en Algérie ou à l'international où les statistiques sont présentées</li> <li>• Organisation d'une journée d'information publique pour présentation les statistiques annuelles a été suspendue en lien avec la pandémie Covid-19 ; il est prioritaire qu'elle soit rétablie dès que la situation le permet</li> </ul>

**Le Ministère des Mines et de l'Énergie de l'Algérie a un programme de statistiques énergétiques robuste, développé sur plusieurs décennies, et est actuellement en train de planifier le développement d'un applicatif SIEN intégré pour appuyer les activités de l'équipe statistique.** Dans un premier temps, cet applicatif permettra d'élaborer les bilans énergétiques et de produire des exports Excel et des visualisations à partir de données saisies par l'équipe statistique. Dans un deuxième temps, le SIE sera déployé chez les partenaires fournisseurs de données, afin qu'ils puissent eux-mêmes saisir les valeurs requises sur une plateforme web en intégrant des API.

**Les points forts du programme des statistiques énergétiques de l'Algérie sont nombreux.** Tout d'abord, il bénéficie d'une longue expérience des statistiques de l'énergie, qui sont générées annuellement depuis 1970. Son mode de travail structuré en «roulement annuel» permet à chaque ingénieur de travailler sur les différents sujets traités par le Service. L'Algérie est également excellente dans la diffusion des données, et dans sa collaboration avec les autres services du Ministère.

**L'axe majeur d'amélioration concerne les deux outils Excel utilisés actuellement pour générer le bilan énergétique et sauvegarder les données historiques :** ces outils sont peu automatisés et demandent beaucoup de manipulations et ressaisies manuelles. **Pour pallier ces problèmes, l'équipe statistique a initié une démarche d'amélioration de l'outil et souhaite faire développer un logiciel de SIE.** Compte tenu de la grande maturité de l'Algérie sur les aspects informatiques et organisationnels, la démarche fait sens. Il faut par contre garder en tête que la migration vers un outil intégré est un chantier ambitieux impliquant de nombreuses parties prenantes. En conséquence, cette migration se doit d'être progressive, et l'ensemble des parties prenantes doivent être incluses dans les différentes phases du projet, notamment la phase de spécification fonctionnelle.



*Environnement institutionnel*

## 2. Recommandations

Quatre recommandations clés pour le renforcement des statistiques énergétiques de l'Algérie ressortent du diagnostic et de l'évaluation des lacunes :

### 1. Renforcer l'efficacité de la collecte et des traitements

- **Amélioration de la qualité des données sur les utilisateurs finaux** en poursuivant les actions en cours, notamment l'enquête de consommation pour actualiser la clé de répartition. Prévoir une réalisation périodique de l'enquête pour mettre à jour régulièrement les données.
- **Formalisation des échanges** pour migrer progressivement vers une collecte de données plus informatisée, avec la mise en place d'accords de partage de données pour cadrer les échanges (calendrier, rôles de chacun, etc.). Ceci renforcera aussi l'efficacité de la collecte avec les opérateurs privés.
- **Monter en compétence sur la gestion des données** pour s'emparer des enjeux concernant la gestion de données, et la mise en place d'outil informatique en suivant les formations associées en vue de créer un SIE national.

### 2. Spécifier et développer le SIE Phase 1

(i.e l'accès est réservé aux agents de l'équipe statistique)

- **Finaliser les étapes préparatoires** avec la recherche de financements pour les autres étapes, puis la rédaction d'un cahier des charges fonctionnel qui précise les choix et technologies.
- **Suivre le déploiement de l'outil** avec le recrutement d'un consultant pour faire développer le SIE et le déployer sur les postes informatiques de l'équipe statistique, puis former les utilisateurs.
- **Mettre en place des procédures opérationnelles** avec une phase de test pour détecter les éventuels bugs à corriger, puis la mise en place d'une maintenance de l'outil (c'est-à-dire à minima nommer une personne référente en charge de faire le lien entre les utilisateurs et l'équipe chargée de la maintenance).

### 3. Faire évoluer le SIE Phase 2

(i.e l'accès est ouvert aux institutions partenaires qui peuvent saisir sur une plateforme web les informations qu'elles doivent fournir à l'équipe statistique)

- Réaliser les étapes préparatoires. La mise en place de la phase 2 consiste tout d'abord à spécifier les modifications à apporter pour que les organisations partenaires puissent directement se connecter sur une plateforme web, et s'assurer que les financements soient disponibles.
- Déployer l'outil : développer la plateforme web et les formulaires de saisie tels que définis dans le cahier des charges puis de former les utilisateurs et nommer une personne référente dans chaque institution.

### 4. Renforcer le partage des données et compétences

- **Etendre la diffusion externe.** Si l'Algérie est excellente dans la diffusion des données, elle devra prendre garde à relancer les activités temporairement stoppées pendant la pandémie. Par ailleurs, nous encourageons vivement le partage d'expérience avec les autres membres de l'AFREC afin qu'ils puissent s'inspirer de ces bonnes pratiques, par exemple par le biais d'une intervention dans les modules de formation de l'AFREC.
- **Organiser la formation continue.** Rédiger les procédures qui sont utilisées pour l'établissement des statistiques, identifier des ressources de formation / auto-formation à mettre à disposition de l'équipe, former les nouveaux arrivants sont autant de moyens à déployer pour sécuriser les compétences et le savoir-faire dans l'équipe.



### 3. Actions prioritaires

Le plan d'action couvre une période de cinq ans pour réaliser les recommandations et améliorer le système de statistiques énergétiques aligné dans la mesure du possible sur les recommandations internationales et les meilleures pratiques. Alors que de nombreuses actions peuvent être réalisées par l'équipe existante avec peu de ressources supplémentaires, la mise en œuvre du plan d'action complet devrait nécessiter environ €377 600 d'investissement, principalement lié au développement et à l'implémentation de l'outil SIE.

Parmi l'ensemble des actions identifiées dans le plan, l'équipe de la Sous-Direction des Statistiques a souligné plusieurs actions à « résultat rapide » qui devraient être mises en œuvre en priorité à partir de S2 2022 :

- **Amélioration de la désagrégation de la rubrique consommation finale** par sous-secteur, en exploitant les résultats des enquêtes de consommation en cours d'élaboration, et développement des hypothèses appropriées pour l'estimation de ces données dans les années futures, sans coût direct. (Action 1A.1)
- **Renforcement des capacités** de l'équipe statistique notamment dans le cadre des projets AFREC, sans coût direct. (Action 1A.2)
- **Reprendre les activités de diffusion suspendues pendant la pandémie Covid-19**, notamment la journée d'information publique pour augmenter la visibilité des statistiques énergétiques et contribuer à la sensibilisation les parties prenantes et du public à ce sujet. (Action 4A.1)
- **Spécifier les fonctions techniques du NEIS souhaité et rechercher les financements nécessaires** (Actions 2A.1 et 2A.2). Si elle est externalisée, cette action est estimée nécessiter €19 200 en frais de consultance externe pour le développement du cahier des charges détaillé. (Actions 2A.1 et 3A.1)

La mise en œuvre de ces actions ouvrira la voie aux actions prioritaires sur le long terme qui nécessitent des ressources et une planification plus importante à mettre en œuvre dans les 24 mois :

- **Mise en place de l'outil SIEN** sur la base du cahier des charges détaillé, formation de l'équipe et développement d'un guide utilisateur. Sur la base du cahier des charges fonctionnel développé dans le cadre du projet Taka Nadifa, la mise en place du SIE nécessiterait un budget total à minima de €320 000, à réévaluer à la hausse aux vues de la conjoncture actuelle, (pour l'achat des équipements, la prestation de services, le système opérateur ainsi qu'un outil de business intelligence). (Actions 2B.1 et 3B.2)
- **Elaboration d'un manuel de procédures** décrivant les opérations statistiques réalisées par l'équipe et les définitions et métadonnées clés afin de contribuer à la formation interne et à l'institutionnalisation des connaissances, avec l'éventuel soutien technique d'une organisation spécialisée. (Action 4B.1)
- **Réalisation des enquêtes de consommation régulières** : Recherche de financements internes et/ou externes pour assurer la réalisation des enquêtes de consommation à minima tous les cinq ans afin de suivre les changements de comportements des utilisateurs. La réalisation d'une enquête nationale complète est estimée à environ €75 000 si les matériaux de formation, les questionnaires et les méthodes de réalisation et de traitement des données des enquêtes peuvent être réutilisés. Ces coûts ne sont pas compris dans le budget du plan d'action car elles interviendront après 2026.

## 4. Plan d'action quinquennal pour le renforcement des statistiques énergétiques

### PHASE 1:

#### Finalisation du plan & et premières adaptations (S2 2022)

- Reprise des diffusions stoppées pendant la pandémie
- Renforcement des capacités de l'équipe par le biais des formations en ligne AFREC
- Sensibilisation et recherche de financement sur les projets à long-terme

### PHASE 2:

#### Consolidation des gains rapides et préparation des projets à long terme (2023)

- Intégration de données améliorées provenant d'enquêtes de consommation
- Formalisation des interactions avec les institutions partenaires (signature d'accord de partage de données) et engagement avec le secteur privé afin d'établir les modalités adéquates de transmission de données
- Réalisation du cahier des charges détaillé et recherche de financement du SIE
- Développement de l'outil Phase 1, formation des utilisateurs, test de l'outil

### PHASE 3:

#### Implémentation de projets à long terme (2024 - 2025)

- Spécification, développement et test de la phase 2 du SIE
- Rédaction du manuel des statistiques/dictionnaire de métadonnées, avec un éventuel appui technique

### PHASE 4:

#### Suivi et mise à jour (2026 et +)

- Utilisation de l'outil Phase 2, et adaptation si besoin
- Organisation régulière d'enquêtes de consommation
- Formation continue de l'équipe
- Monitoring et évaluation des besoins d'évolution du programme des statistiques énergétiques et mise à jour du plan d'action

*Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales*

## **SIEN et renforcement des capacités pour 11 États membres - Rapport de diagnostic et plan d'action pour la République Algérienne Démocratique et Populaire**

### **Financement et conseil technique :**

**Commission Africaine de l'Énergie (AFREC)**  
02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035, Alger, Algérie  
Tel: +213 23 45 9198  
Fax: 213 23 45 9200

**Email: [Afrec@africa-union.org](mailto:Afrec@africa-union.org)**

**Site Internet : [www.au-afrec.org](http://www.au-afrec.org)**

Suivez-nous

 African Energy Commission-AFREC

 @AU\_AFREC

 African Energy Commission

 @AU\_AFREC (African Energy Commission)

### **Consultant :**

#### **IED - Innovation Energie Développement**

2 chemin de la Chauderaie  
69340 Francheville, France  
Tel: +33 (0)4 72 59 13 20  
Fax: +33 (0)4 72 59 13 39

**E-mail: [ied@ied-sa.fr](mailto:ied@ied-sa.fr)**

**Site web: [www.ied-sa.fr](http://www.ied-sa.fr)**

Copyright © AFREC 2022. Tous droits réservés.

L'AFREC est une agence de l'Union Africaine spécialisée dans l'énergie qui a pour mandat de développer le secteur énergétique africain en coordonnant, harmonisant, protégeant, conservant, développant et promouvant l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques en Afrique. En collaboration avec les États membres de l'Union africaine et un vaste réseau d'experts et de partenaires dans les 55 pays africains, nous veillons à ce que toutes les initiatives en matière d'énergie répondent au développement futur du secteur énergétique africain, dans le but de construire «l'Afrique que nous voulons».

Les commentaires sur le rapport sont les bienvenus et peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

#### **COMMISSION AFRICAINE DE L'ÉNERGIE (AFREC)**

02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035, Alger, Algérie

Tél : +213 23 45 9198

Fax : +213 23 45 9200

**Email: [Afrec@africa-union.org](mailto:Afrec@africa-union.org)**

**[www.au-afrec.org](http://www.au-afrec.org)**



African Energy Commission  
Commission Africaine de l'Énergie



Lalla Fatma N'Soumer, LNG Tanker, Algérie

**COMMISSION AFRICAINE DE L'ENERGIE (AFREC)**

02 Rue de Chenoua, BP791, Hydra, 16035, Alger, Algérie

Tél : +213 23459198

Fax +213 23 45 92 00